

# VIGIE AGE EN CENTRE- VAL DE LOIRE



Dupliquer l'expérimentation francilienne en Centre-Val de Loire pour permettre la mise en place d'une filière de soins gériatrique (aigüe et chronique) connectée et coordonnée avec l'hôpital et le SSIAD, pour le maintien à domicile des patients âgés polypathologiques en situation clinique instable

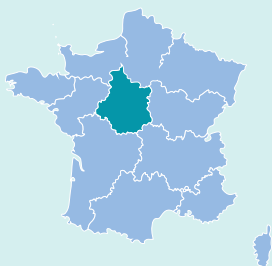


**Porteur du projet :**

Centre hospitalier de Chartres (28)

**Partenaire :**

Société EPOCA



CENTRE-VAL DE LOIRE  
(Eure et Loir)

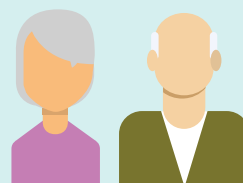


Durée :  
1 an



Fonds pour l'innovation du  
système de santé (FISS) :  
694 K€  
(hors part conditionnelle)

Fonds d'intervention  
régional (FIR) :  
61,5 K€



Patients :  
personnes âgées  
de 70 ans ou plus,  
soit 600 patients



Publié au Recueil des  
Actes Administratifs  
le 27/02/2024



Financement partiellement  
substitutif et complémentaire :  
forfaits à la séquence de soins  
pour les parcours aigus et  
chroniques, associés à une part  
complémentaire conditionnelle  
au profil de la population prise  
en charge (profil PATHOS T2)

Art.  
51

Innovation

En santé